

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU BOIS DE L'AUMÔNE**

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
86	86	70	44

Date de convocation du Comité Syndical
12/05/2026

Date d'affichage de la convocation au siège
12/05/2026

SEANCE DU
19 MAI 2026

Le 19 mai 2026 à 16h30, les membres du Comité Syndical, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle Marcel Passelaigue à EFFIAT, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Thierry MARTIN est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

A partir de l'élection du 7^{ème} membre du bureau, M. Bernard COTTIER quitte le Comité syndical.

ETAIENT PRESENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : Madame Cécile BERTAUD, Monsieur Sébastien BESNARD, Monsieur Sébastien CHANUDET, Monsieur Lionel CHAUVIN, Monsieur Josquin GARAYT, Monsieur Stéphane GENESTIER, Monsieur Olivier HABLOT, Monsieur Marc LASSALAS, Monsieur André LAVIE, Monsieur André MARQUIER, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Anne MAZAUDIER, Monsieur Didier MIGNE, Monsieur José PAZOS-SANTIAGO, Madame Isabelle RAYMOND, Madame Aziliz SIMON LECART, Monsieur Paul THIEL, Madame Edwige TIXIER, Madame Malory GIANGRECO, Madame Brigitte GAGNEVIN, Monsieur Yves GODART, Madame Maddy MASSON.

Billom Communauté : Monsieur Patrick CHAVAROT, Monsieur Michel CREPEL, Monsieur Michel DEGOILLE, Monsieur Emeric DECOMBE, Monsieur Régis DODAT, Monsieur Yves GUILLEMETTE, Monsieur Guy MAILLARD, Monsieur Vincent MAZIN, Madame Maria PEIXOTO, Monsieur Dominique ROSSIGNOL.

Communauté de Communes Plaine Limagne : Monsieur Romain DARLET, Madame Céline AYME, Madame Brigitte BILLEBAUD, Monsieur Yannick BOUSSET, Monsieur Frédéric DEMESSINE, Monsieur Vincent ESCARZAGA, Monsieur Alain FEYDEL, Monsieur Frédéric MARTIN, Monsieur Ludovic POINTON, Monsieur Philippe ROUGERON.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : Monsieur Denis GEORGES, Monsieur François MOULIN, Monsieur Laurent NONY, Monsieur Stéphane MICHALET, Monsieur Dominique GIRARD, Madame Kristel POIROT, Monsieur Lionel LARROUSSE, Madame Leslie MAZUEL, (Monsieur Bernard COTTIER).

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : Monsieur Gilles BERGAMI, Monsieur Jérémy BOUCHE, Monsieur Jean-François CHAUVEAU, Madame Angélique CONSTANT, Madame Pascaline HABONNEL, Madame Dominique REY, Madame Véronique SAUZEDDE, Madame Dorothee TRICHARD.

Mond'Arverne Communauté : Monsieur Éric CALCHERA, Monsieur Bernard DUCREUX, Madame Bénédicte HEALY, Monsieur Alain LAGRU, Madame Edwige NOUARI, Monsieur Sébastien SIMIONI, Monsieur Gérard VIALAT, Monsieur Damien COULON, Monsieur Damien HEYRAUD, Monsieur Anthony PEIREIRE, Monsieur Gérard VALLET.

Pouvoirs :

- M. Jean Louis Raynaud donne procuration à M. Stéphane GENESTIER
- Mme Béangère LAMBERT donne procuration à M. Marc LASSALAS
- M. Jean Pierre CHRETIEN donne procuration à M. Sébastien CHANUDET

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Dél. 2026-18 : Constitution du Bureau

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 7 des statuts du Syndicat du Bois de l'Aumône,

Considérant qu'il a été décidé par délibération n° 2026-17 de fixer à 21 le nombre de membres du Bureau.

Le Président propose de procéder à l'élection des membres du Bureau au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des voix au troisième tour l'élection est acquise au plus âgé.

Le Président et les huit Vice-Présidents étant membres de droit du Bureau, il est procédé à l'élection des 12 membres complémentaires, après appel à candidature.

Pour chaque siège complémentaire au bureau, le Président demande aux candidats de se faire connaître.

1^{er} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : Mme Brigitte BILLEBAUD

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 3
- Votants : 70
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 1
- Suffrages exprimés : 69
- Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

- Mme Brigitte BILLEBAUD : 68 voix
- M. Régis DODAT : 1 voix

Madame Brigitte BILLEBAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

2^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Damien HEYRAUD

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 3
- Votants : 70
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 1
- Suffrages exprimés : 69
- Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

- M. Damien HEYRAUD : 68 voix
- M. Michel CREPEL : 1 voix

Monsieur Damien HEYRAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

3^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Bernard DUCREUX

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 3
- Votants : 70
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 1
- Suffrages exprimés : 69
- Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

- M. Bernard DUCREUX : 69 voix

Monsieur Bernard DUCREUX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

4^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : Mme CONSTANT Angélique

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 3
- Votants : 70
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 2
- Suffrages exprimés : 68
- Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

- Mme Angélique CONSTANT : 67 voix
- M. Thierry MARTIN : 1 voix

Madame Angélique CONSTANT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

5^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : Mme Marie-Claire MENUGE ; Mme Kristel POIROT

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 7
- Votants : 66
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 0
- Suffrages exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

- Mme Marie-Claire MENUGE : 28 voix
- Mme Kristel POIROT : 37 voix
- M. Edwige TIXIER : 1 voix

Madame Kristel POIROT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

6^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Vincent MAZIN ; M. Stéphane MICHALET

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 5
- Votants : 68
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 4
- Suffrages exprimés : 64
- Majorité absolue : 33

Ont obtenu :

- M. Vincent MAZIN : 43 voix
- M. Stéphane MICHALET : 21 voix

Monsieur Vincent MAZIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Les membres présents au sein du Comité syndical passent à 69 (et 3 procurations).

7^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Emeric DECOMBE

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 4
- Votants : 68
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 2
- Suffrages exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

- M. Emeric DECOMBE : 66 voix

Monsieur Emeric DECOMBE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

8^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : Jean-Pierre CHRETIEN ; Stéphane MICHALET

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 6
- Votants : 66
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 3
- Suffrages exprimés : 63
- Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

- M. Jean-Pierre CHRETIEN : 42 voix
- M. Stéphane MICHALET : 20 voix
- M. Olivier HABLOT : 1 voix

Monsieur Jean-Pierre CHRETIEN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

9^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Jean-Louis RAYNAUD

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 7
- Votants : 65
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 5
- Suffrages exprimés : 60
- Majorité absolue : 31

Ont obtenu :

- M. Jean-Louis RAYNAUD : 60 voix

Monsieur Jean-Louis RAYNAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

10^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Laurent RENAULT

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 10
- Votants : 62
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 7
- Suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

- M. Laurent RENAULT : 54 voix
- M. Stéphane MICHALET : 1 voix

Monsieur Laurent RENAULT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

11^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : Mme Anne MAZAUDIER

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 4
- Votants : 68
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 2
- Suffrages exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

- Mme Anne MAZAUDIER : 66 voix

Madame Anne MAZAUDIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

12^{ème} autre membre du Bureau :

Candidat(s) : M. Thierry MARTIN

Les résultats sont les suivants :

- Ne prend pas part au vote : 5
- Votants : 67
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 8
- Suffrages exprimés : 59
- Majorité absolue : 30

Ont obtenu :

- M. Thierry MARTIN : 56 voix
- M. Stéphane MICHALET : 2 voix
- M. José PAZOS SANTIAGO : 1 voix

Monsieur Thierry MARTIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Le Comité Syndical,

Article 1 : PREND ACTE des résultats de cette élection et installe les membres du Bureau :

- Le Président
- Les huit Vice-Présidents
- Les autres membres élus du Bureau :
 - . Mme Brigitte BILLEBAUD (CC Plaine Limagne)
 - . M. Damien HEYRAUD (CC Mond'Arverne)
 - . M. Bernard DUCREUX (CC Mond'Arverne)
 - . Mme Angélique CONSTANT (CC Entre Dore et Allier)
 - . Mme Kristel POIROT (CC Combrailles Sioule et Morge)
 - . M. Vincent MAZIN (CC Billom communauté)
 - . M. Emeric DECOMBE (CC Billom communauté)
 - . M. Jean-Pierre CHRETIEN (CA Riom Limagne et Volcans)
 - . M. Jean-Louis RAYNAUD (CA Riom Limagne et Volcans)
 - . M. Laurent RENAULT (CA Riom Limagne et Volcans)
 - . Mme Anne MAZAUDIER (CA Riom Limagne et Volcans)
 - . M. Thierry MARTIN (CA Riom Limagne et Volcans)

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.